

Avis de constitution

SOCIETE « ARC-EN-CIEL COM »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CARREFOUR TAPIS
ROUGE LOT 4437, ILOT 345., Lot 4437, Ilot 345

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Déc 2023 , et enregistrés au CEPICI le 02 Déc 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARC-EN-CIEL COM »

Objet : Le conseil et la stratégie de communication;

- Le marketing;
- La création graphique et le design;
- La rédaction ;
- La photographie et le montage vidéo;
- Le développement web;
- La production audiovisuelle;
- L'impression numérique sur tout support;
- Les fournitures de bureau et matériel ;
- L'informatique;
- BTP;
- Le commerce général;
- Le service divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- De l'emprunt de toutes sommes auprès de tous les établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en

faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CARREFOUR TAPIS
ROUGE LOT 4437, ILOT 345., Lot 4437, Ilot 345

Dirigeant(s) M KARAMOKO ROMEO SINALY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00276 du 02/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°01844/GTCA/RC/2024 du 02/05/2024

